



Référence	haut. (m)
0-52606-700	0,60
0-52608-700	0,80
0-52610-700	1,00

- Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
- Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
- Pour le drainage, interposez une couche de grave d'une épaisseur d'environ 10 cm entre la partie inférieure des poteaux et le radier des fondations.
- Posez les barres d'armatures aux forages prévus dans les poteaux.
- Placez les poteaux selon leur numéro dans le trou de fondation respectif. Le marquage du niveau zéro (=goupille) correspond à la profondeur de montage. Alignez-eux à l'aide du marquage (voir détail du schéma ou plan de fondation).
- Remplissez les trous de béton non armé de la classe C20/25, arrondissez les angles et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est aussi grande ou supérieure à la hauteur de chute maximale (voir EN 1176-1).
- Autorisation d'utilisation après la prise complète du béton.
- Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

